

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	24	29
Date de la convocation		
20/06/2024		
Date d'affichage		
14/06/2024		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
du

"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"
Séance du jeudi 20 juin 2024 (20h)
À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt juin à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAPITAN, Président.

Etaient présents : JUSSELME Jean-Paul, CHATRE Philippe, CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), GERVAIS Christian (Croizet/Gand), NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), GIVRE Dominique (Neaux), DAVID Blandine, DOTTO Luc , ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (Régny), , REULIER Serge (St Cyr de Favières), COQUARD Romain, GIRAUD Stéphanie, GRIVOT Vincent, (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche), DADOLLE Aurélien, GEAY Dominique, MARTEIL Frédéric, PIZAY Séverine (St Symphorien de Lay), BERT Pascal (Vendranges)

Excusés ayant donné pouvoir : FESSY Véronique (Pradines) a donné pouvoir à Charles BRUN (Pradines), MONTEL Fabienne (Régny) a donné pouvoir à LAIADI Benabdallah (Régny), GIRARDIN Jean-Michel (St Cyr de Favières) a donné pouvoir à Serge REULIER (St Cyr de Favières), PRAST Lionel (St Just la Pendue) a donné pouvoir à Romain COQUARD (St Just la Pendue), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins) a donné pouvoir à Jean-Paul CAPITAN (Cordelle)

Absente : BROSETTE Maryline (St Victor sur Rhins)

Délibération : 2024-051-CC

OBJET : Election de Gerald Perrin au bureau de la CoPLER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20240620-2024-051-CC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024
Publication : 27/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation
Rhône

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay
Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

Délibération : 2024-051-CC

OBJET : Election de Gerald Perrin au bureau de la CoPLER

Le Président expose que, suite au décès de Monsieur André ROCHE, il a été procédé à l'élection d'un nouveau maire en la personne de Gérald PERRIN, son 1^{er} adjoint Yves PINEL est devenu le délégué suppléant de la CoPLER.

Le président propose au nouveau maire, Gérald PERRIN, de siéger au bureau sur le poste de conseiller délégué en charge du tourisme, comme l'était son prédécesseur.

Il propose, comme le prévoit le règlement intérieur et la Loi, de procéder à une élection au scrutin secret à la majorité absolue.

Il demande s'il y a d'autres candidatures. Personne n'est candidat en dehors de Gérald PERRIN

Il désigne 2 assesseurs : Stéphanie GIRAUD et Jean Paul JUSSELME

Résultat du vote :

Nombre de bulletins : 29

Bulletin blanc : 1

Bulletins pour Gérald PERRIN : 28

Monsieur Gérald PERRIN est donc élu membre du bureau et immédiatement installé, il exercera une responsabilité de conseiller délégué.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 20/06/2024

Le secrétaire de séance,

Vincent GRIVOT



Le Président,

Jean-Paul CAPITAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20240620-2024-051-CC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024
Publication : 27/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr